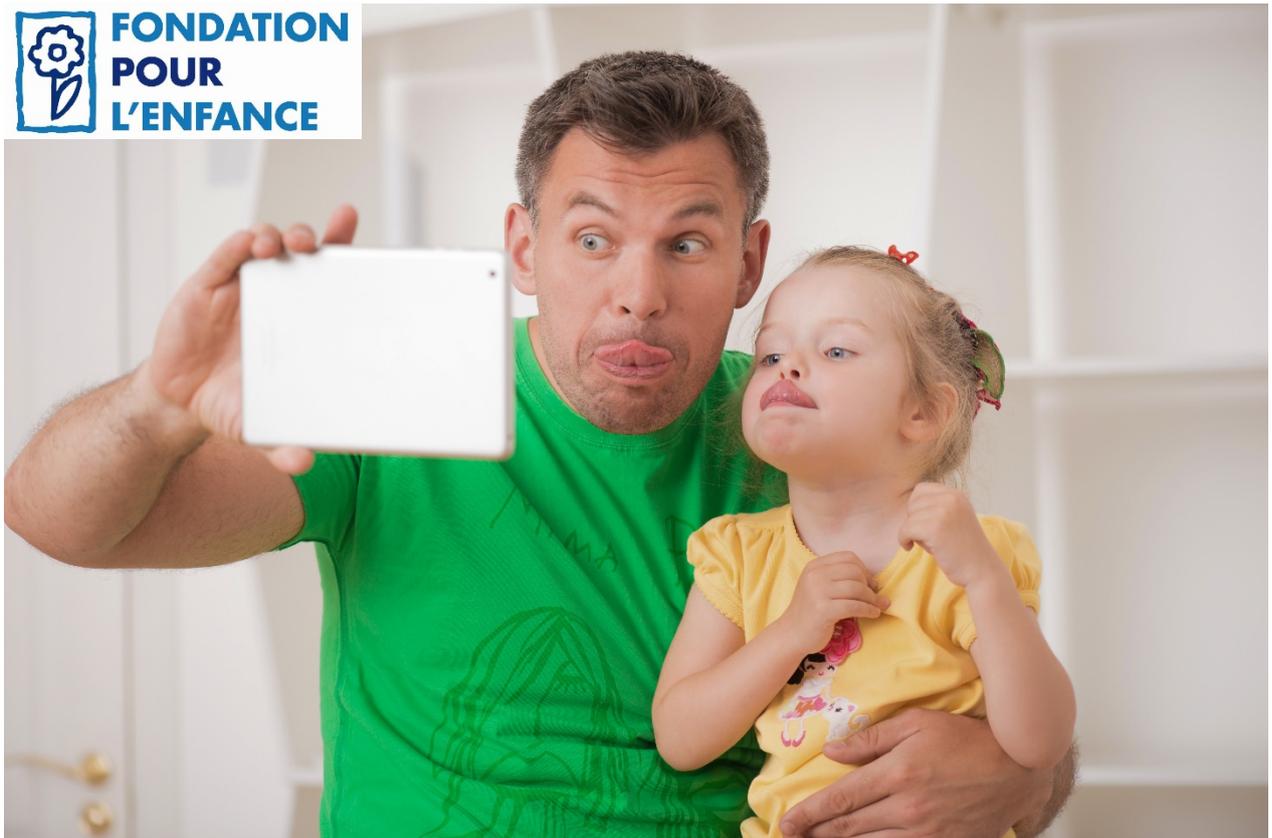




FONDATION  
POUR  
L'ENFANCE



# RAPPORT D'ACTIVITE 2016

# Missions sociales de la fondation

*L'année 2016 a permis à la fois de consolider les actions initiées en 2015, notamment en matière de développement du parrainage de proximité ou d'appui aux familles monoparentales, mais aussi d'enclencher de nouveaux programmes d'action sur le thème Enfance & Numérique ou sur la question des Mineurs Non Accompagnés.*

## PROJETS SOUTENUS ET PARTENARIATS

### *Parrainage de proximité*

**VOUS AUSSI VOUS SOUHAITEZ DEVENIR LE SUPER-HÉROS D'UN ENFANT PRÈS DE CHEZ VOUS ?**



La fondation a accompagné France Parrainages dans le déploiement du programme défini avec la fondation Bettencourt Schueller : développement de nouveaux partenaires du réseau national, étude de l'impact social du parrainage, campagne de communication pour mieux faire connaître le dispositif auprès des parents afin d'accroître les candidatures de parrains. Le calendrier fixé et le plan d'actions a été respecté. France Parrainages

*L'impulsion en faveur d'un collectif en faveur du parrainage de proximité*

La Fondation pour l'Enfance s'est également engagée dans l'initiative inter-associative nationale de lancement d'un collectif pour porter la voix de ce dispositif auprès des pouvoirs publics, locaux ou nationaux, mais aussi auprès des médias.

Ce collectif associe France Parrainages,

Parrains par Mille, Grands Parrains, l'UNAPP, le Secours Catholique, et l'UNAF.

Il assure ainsi une très forte représentativité des acteurs de terrain et prévoit de déployer ses premières actions en 2016 en France mais aussi en Europe (Colloque des acteurs européens du parrainage). Sa plateforme web permet d'identifier tous les points de contact de proximité pour rencontrer une association de parrainage : [www.tousparrains.org](http://www.tousparrains.org)

## *Une participation active au lancement de Parents Solos et Cie, la plateforme d'entraide et d'appui des familles monoparentales*



En France, en 2012, les foyers monoparentaux (85% de femmes) représentaient 22% des familles. Les aides publiques matérielles à destination des familles monoparentales ont été renforcées.

Mais elles ne suffisent pas à aider les familles monoparentales les plus isolées, celles qui cumulent l'absence de père (le plus fréquemment) et l'absence de solidarité familiale (éloignement géographique). Ces familles ont besoin de créer du lien social, de prévenir les situations d'épuisement.

A l'initiative du Secrétariat d'Etat à la Famille et à l'Enfance, et en lien avec l'AFEV, la Fédération des Centres Sociaux, France Parrainages, Parrains par Mille, Grands Parrains, la Ligue de l'Enseignement et l'UNAF, la Fondation pour l'Enfance s'est mobilisée pour accompagner l'équipe de Parents Solos et Cie, le réseau national de soutien aux familles monoparentales.

## *Enfance et Numérique :*



La précocité et l'intensité des usages numériques soulève différentes questions sur le rôle des parents et des professionnels en matière d'éducation du petit enfant. Les accompagnants sont en effet pris en tenaille entre les bénéfices développementaux promis par les fabricants et éditeurs d'application, et les risques liés à un usage trop intensif et inapproprié.

La fondation a entamé en 2016 une démarche de concertation avec plus de 20 experts des différents champs de la petite enfance (les moins de 10 ans) qui a permis de mettre en évidence des problématiques importantes, tout particulièrement sur les tout-petits jusqu'ici délaissés des programmes de sensibilisation des parents sur le numérique ou l'Internet.

Un plan d'action comportant 3 volets est né de cette démarche : recherche, sensibilisation, veille juridique et plaidoyer. Il sera mis en œuvre en 2017.

## *Prix médias 2016 :*

Comme chaque année, la Fondation pour l'Enfance a poursuivi son soutien à l'association Enfance Majuscule pour l'organisation du Prix Médias qui a pour vocation de récompenser des productions audiovisuelles sur une thématique en lien avec la cause de l'Enfance. L'évènement s'est déroulé en juin 2016.

## *Partie Civile cyber-pédopornographie*

Le cabinet Baratelli et Associés est de longue date partenaire de la Fondation pour l'Enfance pour défendre la cause des enfants dans les affaires de détention d'images pédopornographiques ou de cyber pédopornographie. L'année 2016 a montré que la fréquence des affaires restait forte. L'affaire de l'instituteur Eric Molcrette a donné lieu à un travail de plaidoyer et de communication plus important, afin d'alerter sur les dysfonctionnements de l'Education Nationale en matière de prévention contre le risque de pédophilie.

## *Plaidoyer*

La fondation a participé aux collectifs de plaidoyer dont elle est membre :

- Educnum, animé par la CNIL et dont le but est de mieux sensibiliser les acteurs marchands, et institutionnels aux enjeux de l'éducation au numérique, et de la prévention contre les risques associés.
- COFRADE, fédération d'associations qui luttent pour une meilleure connaissance et prise en compte de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

En prévision des élections présidentielles de 2017, la fondation a ainsi participé aux dossiers préparatoires à l'élaboration de plateformes à soumettre aux candidats.

2016 a aussi marqué la promulgation de la loi de mars 2016 réformant la protection de l'Enfance. La fondation avait participé à des réunions de concertation préalables au cours desquelles elle avait pu insister sur la nécessité d'assouplir les conditions de l'adoption d'enfants délaissés, mais aussi de donner un début de cadre juridique aux activités de parrainage d'enfant en instituant en élargissant le dispositif de « tiers digne de confiance ».

## PROJETS EN PREPARATION

### *Violences éducatives*

En matière de sensibilisation contre les violences éducatives, dans la suite de ses campagnes grand public contre les châtements corporels (La Gifle 2011 et 2013), l'équipe a initié la création d'un collectif de ressources de la pédagogie du jeune enfant (pédiatres, formateurs, pédagogues, responsables d'associations) pour définir ensemble les bases d'un dispositif de sensibilisation d'une autre envergure : plus constant tout au long de l'année, relayé sur différents canaux parfaitement adaptés aux jeunes parents qui forment un cœur de cible, et faisant intervenir des acteurs relais de la petite enfance. Une nouvelle campagne de sensibilisation a été définie fin 2016 avec une nouvelle agence de communication en vue d'un lancement courant 2017.

### *Mineurs Isolés Etrangers*

Alerté par une actualité difficile sur la situation des jeunes migrants arrivés en France et de la difficulté des services ASE à faire face à un flux croissant, mais aussi, paradoxalement, des jeunes parfois réticents à entrer dans les solutions disponibles, la fondation s'est penchée sur les solutions innovantes mises en places dans différents départements. Des contacts ont été pris avec les services départementaux de la Loire Atlantique, de la Meurthe et Moselle, et des réunions avec des associations de terrain ont été organisées.

La fondation a souhaité orienter son soutien vers l'accueil solidaire ou le parrainage de jeunes migrants, mais aussi vers les acteurs venant en aide aux jeunes sans solutions et donc « enfants des rues ». Les partenariats liés à ces activités seront finalisés en 2017.

# Missions d'abritement de la fondation



Dotée de la capacité « abritante » qui lui permet de donner vie à des bébé-fondations souhaitant porter une mission distincte dans le domaine de l'enfance, la Fondation pour l'Enfance s'est beaucoup investie en 2016 pour étudier avec des associations de premier plan la création de leur propre fondation sous égide.

En 2016, ont vu le jour :

- La fondation ALAIN DELOCHE, fondateur de l'association LA CHAINE DE L'ESPOIR, qui intervient dans de nombreux pays du monde pour venir en aide médicale à des enfants. Cette intervention passe notamment de plus en plus par la construction de pavillons d'accueil des enfants et de leur famille pendant le temps de traitement. La fondation ALAIN DELOCHE aura pour mission d'augmenter les perspectives de financement des pavillons.
- La fondation LA VOIX DE L'ENFANT. La Voix de l'Enfant est une association de référence, et une fédération d'associations de terrain, en matière d'aide et d'assistance aux enfants en danger, en France et dans le Monde. La nouvelle fondation aura pour mission de développer de nouveaux projets en faveur de l'enfance en danger, initiés par les membres de la fédération.
- La fondation PARENTS SOLOS ET CIE, dont la mission en faveur du réseau d'entraide et d'appui aux familles monoparentales est expliquée plus haut dans ce rapport.
- La fondation France PARRAINAGES, dont la vocation est de financer des projets d'appui au déploiement du réseau inter-associatif autour de France Parrainages.
- Des fonds dédiés en faveur de projets à l'international ont aussi vu le jour en 2016 : fonds Esport & Avenir pour financer la construction d'écoles en Haïti et en Afrique, fonds Un chemin pour les Enfants pour la prise en charge de 150 enfants des bidonvilles de Manille, fonds Fraysse Kervella et Charlotte en vue de la réalisation d'actions de soutien à des projets d'insertion professionnelle pour des jeunes malgaches.

## Communication



Au terme d'un long travail préparatoire, le nouveau site Internet de la fondation a vu le jour à la rentrée 2016. Il a pour objet de donner plus de place aux fondations et fonds sous égide, à des bibliothèques d'initiatives de projets, et propose un « module d'aide » qui apporte de nombreuses et utiles informations en réponse aux questionnements des jeunes ou des parents sur les principales problématiques de risque, de danger ou de questionnement de ces publics.